



A.C.M.

AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR



Antananarivo, le 16 janvier 2021

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public que les dispositions suivantes sont désormais applicables à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre :

- Vols privés

Tous les vols privés internationaux sont suspendus.

- Vols EVASAN

Les vols d'évacuation sanitaire doivent être soumis à une autorisation préalable des Autorités compétentes. Toutes les entités de contrôle aux frontières doivent être présentes, notamment celle chargée d'effectuer le contrôle économique, celle chargée de suivre l'application des mesures sanitaires, et celle chargée du contrôle de la sécurité et de la sûreté. Par ailleurs, une fiche d'application, fournie par la compagnie aérienne concernée, doit être remplie par toutes ces entités avant toute délivrance d'autorisation de vol.

- Vols de rapatriement

Les vols de rapatriement sont soumis à autorisation préalable délivrée par l'ACM, et surtout pour tout atterrissage à l'aéroport International d'Ivato – Antananarivo, une autorisation spéciale est requise.

- Vols touristiques

Les vols touristiques commerciaux vers Nosy-Be sont autorisés, sauf ceux en provenance des pays classés à risque (Cf liste des pays à risque en pièce jointe). Tout passager en provenance de ces pays s'expose à un refoulement immédiat à la charge de la compagnie aérienne concernée. Il est à préciser que la circulation en dehors de la zone géographique de Nosy-Be, à l'exception des îlots riverains, est interdite aux touristes. Par conséquent, toute correspondance par voie terrestre et par voie fluviale pour rejoindre les autres zones géographiques est interdite. Quant aux ressortissants Malagasy et résidents ayant en leur possession un test PCR négatif H24 (à l'arrivée), ils peuvent prendre des vols intérieurs pour rejoindre leur destination finale.

- Les vols fret Régionaux et Long Courrier

Les vols cargo demeurent autorisés. Le débarquement des équipages de ces vols reste interdit.

Le contrôle aux frontières va se durcir afin de contenir la propagation de la pandémie de Covid-19 à Madagascar et afin d'éviter toute forme de trafic illicite.



LISTE REVISEE DES PAYS A RISQUE D'IMPORTATION DU VIRUS DE LA COVID-19 ET DE SES VARIANTS

Régions	Pays	
AFRIQUE	Afrique du Sud	
	Botswana	
	Kenya	
	Maroc	
	Namibie	
	Tunisie	
	Zimbabwe	
AMERIQUE DU NORD	Canada	
	Etats Unis	
AMERIQUE LATINE	Argentine	
	Bésil	
	Chili	
	Colombie	
	Mexique	
	Panama	
	Perou	
	Uruguay	
ASIE	Bangladesh	
	Chine	
	Corée du Sud	
	Inde	
	Indonésie	
	Iran	
	Japon	
	Malaisie	
	Philippines	
	EUROPE	Allemagne
		Andorre
Belgique		
Danemark		
Finlande		
France		
Hongrie		
Irlande		
Italie		
Luxembourg		
Norvège		
Portugal		
Royaume-Uni		
Russie		
Suède		
Suisse		
OCEANIE	Ukraine	
	Australie	

Arrêtée la présente liste au nombre de quarante-quatre (44) pays



Antananarivo, le 16 JAN 2021